



gros défaut dans la stèle de la pierre tombale

Par **flamby**, le **06/11/2020** à **19:23**

Bonjour,

J'ai fait monter une pierre tombale avec une stèle en aout 2020 pour un montant de 4300 euros ttc. J'ai donné 1300 euros d'acompte.

Des quelle a été pose on s'est apercu d'un problème de gravure du nom, elle devait etre reprise en novembre. En octobre les joints se sont détériorés, ils ont été refait par la société sans problème. Trois semaines après, c'est a dire ces jours ci, de nouveau les joints sont partis, et le pire la stèle s'effrite. Je ne désire plus continuer avec cette société, et ne désire pas payer les 3000 euros de solde. Je n'ai pas confiance pour l'échange de la stèle.

Est ce que je peux leur demander de reprendre le momument entier et de me rendre l'acompte, afin que j'aille chez quelqu'un d'autre

Que puis je faire?